



Sous le haut parrainage de la
Secrétaire d'Etat aux Personnes handicapées
Madame Marie-Anne MONTCHAMP
pour le lancement du projet

→ avec le parrainage et le soutien de
l'association « **Droit au Savoir** »

et de **Jean-Luc SIMON**
Président du G F P H <http://gfph.free.fr>



l'Année européenne des personnes handicapées
Président du Comité français

2003 Année Européenne des Personnes Handicapées

→ avec les labels de :

2004 GRANDE CAUSE
NATIONALE FRATERNITE



CONSTAT :
le handicap fait peur !

Le dialogue et le « *savoir être* » avec les personnes handicapées posent un grand nombre de problèmes (cf. Rapport Ministère de l'Intérieur – Carte d'identité électronique en 10/2003)

Par méconnaissance, la personne valide se trouve souvent face à des situations difficiles et parfois déstabilisantes lors d'un contact avec une personne handicapée.

Les peurs et les incompréhensions sont légitimes.

Qu'en est-il d'une formation professionnelle à la différence ?

*Vous êtes intrigués,
vous désirez en savoir plus ...*

Contacts : Fabien COSSE
Responsable du Dossier
Tel **06.61.18.91.97**
Courriel: cossef@wanadoo.fr

et **Aymery de ROQUEMAUREL**
Initiateur et Coordinateur du dossier
Tel **06.07.65.32.19**
Courriel: aderoquemaurel@wanadoo.fr

Ensemble :

- *nous éclaircirons vos questions*
- *nous étudierons cette problématique*
- *nous construirons un grand projet personnalisé*

A HAUTEUR D' HOMME

D62 " Lavalance", 110 rue Pasteur
33200 BORDEAUX - CAUDERAN

Tél. 05 56 42 26 35

Fax : 05 56 08 88 71

Collectif associatif fondé et présidé
par **Bernard FRAUTSCHI**

Courriel : ahauteurhomme@wanadoo.fr

Consultez notre site

www.ahauteurhomme.com

Association Loi de 1901
Préfecture de la Gironde 29/10/2001
J O du 8 / 12 / 2001
SIRET 441 772 449 00019 Code APE 853 K

FORMA.DIFF®

Formation Différente

Formation à la différence
par
des personnes différentes.

ACTION INNOVANTE

Initiée et portée par



A HAUTEUR D'HOMME
Espace Inter Handicap Européen
www.ahauteurhomme.com

FORMA.DIFF®

**Des compétences reconnues,
une originalité primée**

Grand lauréat du Prix

INSERTION HANDICAP 2004

catégorie Projets remis le 1/12/04 par

M. Patrick GOHET

Délégué interministériel aux personnes handicapées
lors des

XIV^{èmes} Rencontres du handicap

et de la dépendance en Ile de France

organisées par la

Fédération Mutualiste Interdépartementale

de la région Francilienne

et par le **Groupe C P M**

Comment vaincre ses peurs
lors d'un contact avec l'Autre

LE CONCEPT DE FORMATION A LA DIFFERENCE PAR DES PERSONNES DIFFERENTES

L'idée part du principe que :

- 1) Les personnes handicapées ont un domaine d'expertise indéniable sur les problématiques du handicap,
- 2) Celles-ci sont, aptes à transmettre après formation complémentaire, des savoirs transversaux sous forme de contenus de formations,
- 3) L'animation de formation par ces personnes participe d'une légitimité en adéquation avec une demande citoyenne,
- 4) La valeur ajoutée de l'action repose sur l'expertise de ces personnes,
- 5) Cette action sociale innovante favorise l'insertion des travailleurs handicapés et est soutenue par l'AGEFIPH Aquitaine.

*« Alors ce sera merveilleux,
quand tu m'auras apprivoisé. »*
Antoine de Saint EXUPERY, *Le Petit Prince*.

FORMA.DIFF®

**UNE ACTION
RECONNUE et VALIDEE**

Nos références 2005

- Schéma Régional de Formation des Personnes handicapées d'Aquitaine
- Direction du Personnel du Service R H du CNRS 31
- Ville de Bègles (33) : CCAS
- Ville de Marmande et Caisse d'Epargne Personnel municipal
- Groupe ESSEC à Cergy Pontoise .

Les coûts ?

Ce programme de formation peut être déductible des cotisations dues au titre de l'emploi des travailleurs handicapés, soit :
UNE « OPERATION BLANCHE »

Comment ?

Organisation d'une journée de formation où 3 à 4 personnes handicapées, spécialement formées à cette dynamique de groupe, sont elles-mêmes actrices de cette formation.

Les conditions ?

Dans un lieu à définir, réunion de 20 stagiaires maximum par session d'une journée, formant un groupe homogène pour un travail sur des objectifs préalablement définis.

Une réelle action
INNOVANTE
pour la 1^{ère} fois en France

Pour quoi ?

Loin d'une discrimination positive, il s'agira simplement de :

- Former les personnes valides à l'accueil des personnes handicapées.
- Faciliter le dialogue entre les personnes y compris lors de conflits.
- Faire disparaître les peurs et les appréhensions légitimes nées de la méconnaissance de l'Autre...
- Favoriser l'accès au travail des personnes handicapées.

Pour qui ?

Pour les institutions et organismes publics et privés.

Pour les personnes travaillant au contact du grand public

et encore pour les:

- Responsables et collaborateurs des **Ressources Humaines**.
- Membres d'un service devant accueillir un travailleur handicapé.
- Cadres gérant la décision d'embauche des travailleurs handicapés.